Direction Générale Adjointe Enfance, Familles, Santé – Directeur de Projets Contrôle
Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2026/1045

Direction Service	Nom Prénom Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Directeur de projets Contrôle	Marc BARBEY Directeur de projets	DS 1 DS 2-1, 2-2, 2-3		AR-DAJAP/2026/1045